

COMMUNE DE VERNOY

Compte rendu de la séance du 31 octobre 2014

Séance ordinaire

Convocation du vendredi 24 octobre 2014

Président de la séance : Denis EVRARD

Secrétaire(s) de la séance : Renaud POULAIN

Ordre du jour :

travaux maisons locatives - prêt
questions diverses

Liste des élus :

Présents : Valérie DE WOLF Patrice DEBEURE Maxence DUBOIS
Denis EVRARD Christelle MESAS Renaud POULAIN

Absents représentés : Frédéric BOURGEOIS Stéphanie THOMAS

Absents : Christian BACHELLERIE Emilie SECOURGEON

Délibérations du conseil:

Emprunt travaux maisons locatives (DE 2014 069)

Le Maire

- rappelle les devis établis pour les travaux sur la maison locative sise au 5, route de Saint-Valérien et pour les travaux sur la boulangerie,
- rappelle que le montant total des travaux s'élevant à 13 717.36 € TTC doit être couvert par un emprunt,
- présente les propositions de crédit faites par deux organismes : le crédit mutuel et le crédit agricole pour un emprunt de 13 500 €,

Le conseil municipal prend connaissance des documents qui se résument comme suit :

- Crédit Mutuel : 13 500 €

- durée : 6 ans,

- taux : 1.76 % fixe - remboursement trimestriel,

expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2014, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DEPENSES
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		RECETTES	DEPENSES
	Autrs bâtiments publics		13500.00
	Opérat° affrentes à l'emprunt	13500.00	
TOTAL :		13500.00	13500.00
TOTAL :		13500.00	13500.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Questions diverses :

1/ Eclairage public - Valérie DE WOLF fait remarquer que l'éclairage public n'est pas allumé à 18h30 alors qu'il fait nuit - Elle précise que ce jour, les enfants de la commune ont effectué la promenade d'Halloween et qu'à partir de 18h, ils étaient dans le noir total ! Monsieur le Maire indique que les horaires seront modifiées suite au décalage récent.

2/ Bassin d'orage - Monsieur le Maire présente un devis reçu de l'entreprise Rat pour l'entretien du bassin d'orage - Ce devis représente un coût élevé et sera présenté en 2015 pour l'entretien.

3/ Taille tilleuls sur la place de la source – Monsieur le Maire indique que les travaux d'élagage ont été effectués en régie par l'employé communal et Monsieur Frédéric BOURGEOIS – Ces travaux avaient fait l'objet d'un devis dont le montant s'élevait à 2 976 € - Il remarque que la dépense a ainsi été évitée.

4/ Journal des Maires – Monsieur le Maire informe que la commune est abonnée au magazine Le Journal des Maires – Il est proposé un abonnement pour la version dématérialisée pour un coût de 45 € TTC annuel – Monsieur le Maire demande l'avis aux élus sur cette offre – Il précise que personnellement, il est plus « papier » qu'internet – La proposition n'est pas retenue –

5/ SDEY – Le compte-rendu de la commission locale d'énergies du Gâtinais réunie le 24 septembre 2014 est présenté aux élus –

6/ Gaz de schiste – Valérie DE WOLF a une question d'Emilie SECOURGEON, laquelle s'interroge sur une enquête relative à l'exploitation de gaz de schiste. Renaud POULAIN précise qu'il ne s'agit pas d'une enquête mais d'une consultation, laquelle a pris fin le 11/10/2014.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question diverse n'étant posée, la séance est levée à 21 heures.

*Pour extrait conforme au procès-verbal,
Pour affichage,*

Le Maire, Denis EVRARD